



COMpte Rendu de la Seance du Conseil Municipal
EN DATE DU MARDI 26 JANVIER 2021 À 19H00

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Axel FAIVRE, Jean-Marc FRUCTUS, Vanessa BRINKMEYER-MARTINET, Clothilde FRETE, Christelle BARDEILLE, Romain LESAGE-GIACOMINI, Jean-Philippe ANTOINE, Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Gilles STUDNIA
Michel MOREAU à Karine DUBOIS
Sylvie SORMAIL à Isabelle TRAPPIER
Véronique LOZEVIS à Christine CAILLAT
Pascale COURMONT à Isabelle TRAPPIER
Thomas BATIGNE à Gérard PARFAIT
Sophie LAFEUILLADE à Stéphanie NOGUES
Nathalie ZENOU à Jean-Philippe ANTOINE
Jérôme FENAILLON à Jean-Philippe ANTOINE

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance. **Secrétaire de séance :** Vanessa BRINKMEYER MARTINET.

A) Approbation du procès-verbal du 1^{er} décembre 2020 :

Le procès-verbal du 1^{er} décembre 2020 est reporté à l'approbation lors du prochain conseil municipal.

B) Décisions :

2020-39 – Maintenance vidéoprotection
2020-40 - Convention formation AIDIL
2020-41 – Location module COVID-19
2021-01 – Abonnement boîte postale Flexigo 2021



C) Délibérations :

N°2021-01/01 : Décision modificative n°2 au Budget Principal

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APROUVE la décision modificative numéro telle que détaillé :

VILLE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE BUDGET COMMUNAL		DM n°2	2020	
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-73222 – Fond de solidarité des communes de la région Ile-de-France				210 100,00 €
TOTAL 73 : Impôts et taxes				210 100,00 €
D 739222 – Fond de solidarité des communes de la région Ile-de-France		210 100,00 €		
Total 014 : Atténuation de charges		210 100,00 €		
Total FONCTIONNEMENT		210 100,00 €		210 100,00 €

N°2021-01/02 : Décision modificative n°1 au Budget assainissement

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

APROUVE la décision modificative numéro telle que détaillé :

VILLE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE BUDGET ASSAINISSEMENT		DM n°1	2020	
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D - 1641 – Emprunt	0,00 €	186,00 €	0,00 €	
TOTAL 16 – Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	186,00 €	0,00 €	0,00 €
D - 2158 – Autres installations	186,00 €			
TOTAL 21 – Immobilisations corporelles	186,00 €		0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	186,00 €	0,00 €	0,00 €

N°2021-01/03 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'orientation budgétaire 2021 de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche.

DIT que le rapport sera transmis au Représentant de l'État dans le département et au Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre dont Saint-Nom-la-Bretèche est membre.

**N°2021-01/04 : Protocole d'accord transactionnel avec
M. GOBILLARD et Mme GROSMANGIN**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le protocole d'accord transactionnel avec M. GOBILLARD et Mme GROSMANGIN.

N°2021-01/05 : Modification des statuts Hydreaulys

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ACCEPTE les modifications statutaires concernant l'adhésion de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc pour la compétence GEMAPI pour la totalité du bassin versant du ru de Gally compris sur son territoire et l'adhésion de VGP pour la compétence assainissement (Transport et Traitement) pour la partie de la commune de La Celle Saint-Cloud déjà reliée à la station d'épuration Carré de Réunion.

Emission d'un vœu

Monsieur le Maire fait part d'un vœu à l'assemblée délibérante pour avancer l'ouverture d'un centre de vaccination dans la Communauté de Communes Gally Mauldre.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,**

ADOPTE le vœu.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche,
le 28 janvier 2021,

affiché le 28 janvier 2021

Le Maire,
1^{er} Vice-président de la Communauté
de Communes Gally-Mauldre,
Gilles STUDNIA

